

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE VALOUSE

Séance du 05 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 05 du mois d'avril à 14 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Janine AMAR, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	7
En exercice	7
Qui ont pris part à la délibération	7
Date de la convocation	30/03/2024

Présents : Mesdames AMAR Janine, ROUSSIN Christine,
Mrs BASQUIN Lilian, BROCHEC Frédéric BUR Frédéric, LIVEAUX Émilien, MIRANDA
Raphaël

Excusés :

Secrétaire de séance : Mr BASQUIN Lilian

Objet : Approbation de devis - Panneaux de
chemins et Subvention Amende de police

Délibération n°2024-04-07

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que toutes les communes doivent mettre à jour leur base adresse et qu'il convient de faire poser les panneaux sur les chemins et des numéros pour les habitations.

Elle présente ainsi le devis :

Devis TTI Rochetaillée pour l'achat 14 panneaux de Chemins et 20 numéros pour 1 547.20 € HT, soit 1 856.64€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de s'équiper de panneaux de chemins et de numéros

DECIDE D'APPROUVER le devis de la société TTI Rochetaillée Pour un montant 1 547.20 € HT, soit 1 856.64 € TTC,

DONNE POUVOIR au maire pour signer ce devis et les demandes de subventions d'Amendes de Police

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Janine Amar

